

Communiqué de solidarité avec Fouad Abdelmoumni Et les défenseurs des victimes du séisme du Grand Atlas

Transparency Maroc a reçu avec une profonde indignation la nouvelle du jugement prononcé le 3 mars 2025 condamnant, à six mois de prison ferme et à une amende de 2 000 dirhams, le militant des droits humains Fouad Abdelmoumni, ancien secrétaire général de Transparency Maroc, membre de son conseil national et coordinateur du Comité marocain de soutien aux détenus politiques – HIMAM,.

Transparency Maroc condamne fermement cette décision arbitraire qui constitue une violation flagrante de la liberté d'opinion et d'expression, après une série de harcèlements répétés à son encontre. Cette condamnation s'inscrit dans un contexte de régressions accrues des libertés publiques, marqué par des pressions croissantes sur les militants des droits humains, les blogueurs et les journalistes. La dernière en date concerne Saïd Aït Mehdi et ses compagnons dont le jugement en appel du 4 mars 2025 a alourdi la peine de trois mois de prison à un an pour Saïd Aït Mehdi tandis que l'acquittement des trois autres prévenus a été transformé en condamnation à quatre mois de prison ferme chacun. Au lieu de demander des comptes aux responsables des échecs et du manque de transparence dans l'exécution du programme de reconstruction des zones sinistrées par le séisme du grand Atlas, conformément aux engagements des autorités publiques, ce sont les défenseurs des droits humains qui sont ciblés.

Dénoncer les pratiques arbitraires et la corruption nécessite de protéger les militants qui la dénoncent conformément à la loi marocaine en vigueur et aux accords internationaux ratifiés par le Maroc. Transparency Maroc appelle les pouvoirs publics à arrêter les poursuites contre les militants et défenseurs des droits humains et à mettre un terme à toutes les formes de violations du droit d'expression et de dénonciation des crimes de corruption.

11 mars 2025

Le Bureau Exécutif